

PROCES-VERBAL

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2019 A 18H30

Président de séance : CONSTANT Bernard, Maire

Présents : RANCHIN Cédric, CHAROUSSET Bernard, MARION Eric, CONSTANT Monique, LAROCHE Nadège, MOLLIER Catherine, RANCHIN Marie-Jo et RANCHIN Marie-Jo

Absents : CHASTAING Jacques et ANCEY Jean-Paul

Secrétaire de séance : Mme CONSTANT Monique

La séance a été ouverte à 18h40

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 12 décembre 2018 à l'unanimité.

Ordre du jour :

1/ Restes à réaliser 2018 - BP de la Commune

Comme chaque année, il faut voter les restes à réaliser de la section d'investissement afin de reporter sur le Budget à venir les dépenses et recettes prévues sur le dernier exercice et qui n'ont pu se réaliser avant le 31 décembre.

En voici le détail :

- Dépenses :
 - Article 2041513 - Fonds de concours voirie transférée : 17 000 €
 - Article 2041582 - Subvention d'équipement versée au SEBA pour travaux sur le réseau AEP : 10 000 €
 - Article 2111 - Achats de terrain : 10 000 €
 - Article 10226 - Taxe d'aménagement : 5 000 €
 - Article 102296 - Reprise sur taxe d'aménagement : 3 500 €
 - Article 165 - Caution : 350 €
 - Opération 17 Achats de matériels - Article 2188 : 3 500 €
 - Opération 19 Bâtiments communaux - Article 21318 : 7 000 €
 - Opération 20 Eclairage public - Article 21538 : 3 000 €
 - Opération 21 Achats panneaux divers - Article 2188 : 1 000 €
 - Opération 26 Mobilier urbain - Article 2184 : 4 000 €
 - Opération 30 Voirie (hors transfert à la Com com) - Article 2151 : 10 000 €
 - Opération 35 Restauration Etat Civil - Article 2316 : 2 500 €
 - Opération 37 Sécurisation arrêt de bus - Article 2113 : 15 000 €
 - Opération 40 Réserve incendie - Article 2113 : 20 000 €
 - Opération 42 Création toilettes publiques PMR - Article 21318 : 65 000 €

- Opération 43 Traversée du village - Article 2031 : 5 000 €
 - Opération 44 SIL - Article 2188 : 35 000 €
 - Opération 45 Adressage - Article 2188 : 24 000 €
 - Opération 47 Dissimulation de réseaux - Article 21533 : 66 000 €
- Recettes :
 - Opération 19 Bâtiments communaux - Article 1328 : 6 500 €
 - Opération 40 Réserve incendie - Article 1321 : 6 000 €
 - Opération 40 Réserve incendie - Article 1328 : 6 000 €
 - Opération 42 Création toilettes publiques PMR - Article 1321 : 20 000 €
 - Opération 42 Création toilettes publiques PMR - Article 1328 : 34 000 €
 - Opération 44 SIL - Article 1328 : 18 000 €

Total dépenses : 306 850 €

Total recettes : 90 500 €

VOTE :

Pour 9

Contre

Abstention

2/ Opération Toilettes publiques PMR : choix de l'entreprise pour le lot Carrelage/Faïence

Une consultation pour le carrelage et les faïences a été lancée fin septembre.

Deux entreprises ont fait des propositions : SARL Labeaume Carrelage et Cévenn'Sols.

Au vu des modèles de carrelage et de faïences (couleurs, dimensions...) proposés par ces 2 entreprises, nous vous proposons de choisir le carrelage Seleni Gray en 20 x 120 et des faïences Evian Pearl en 20 x 45 pour les toilettes PMR. Ces 2 modèles étant proposés par l'Entreprise Cévenn'Sols pour un montant de 5 332.70 € HT soit 6 399.24 € TTC. Sachant que la Sarl Labeaume Carrelage a établi un devis de 5 143 € HT soit 6 171.60 € TTC.

Le Conseil municipal choisit l'entreprise Cévenn'sols pour un montant de 5 332.70 € HT pour la fourniture et la pose du carrelage et des faïences, autorise le Maire à signer le devis et inscrit les crédits nécessaires au BP 2019 de la Commune.

VOTE :

Pour 8

Contre

Abstention 1

La séance est levée à 19h10

TABLEAU DES SIGNATURES
PV CM DU 28/01/2019

M. CONSTANT Bernard	
M. RANCHIN Cédric	
Mme CONSTANT Monique	
M. ANCEY Jean-Paul	Absent
M. CHASTAING Jacques	Absent
M. CHAROUSSET Bernard	
M. MARION Eric	
Mme RANCHIN Marie-Jo	
Mme LAROCHE Nadège	
Mme COULANGE Marie-Laure	
Mme MOLLIER Catherine	